

révélé que le crédit à la consommation figurait pour 24% de la dette personnelle, les hypothèques sur le logement pour 68% et les autres formes de dette pour le restant, soit 8% (no 13-547 au catalogue de Statistique Canada).

A la fin de 1977, le montant total des créances actives des prêteurs susmentionnés s'élevait à \$31,234 millions, soit une augmentation de \$3,496 millions (12.6%) par rapport à 1976. Les banques à charte détenaient 59.9% (\$18,731 millions) de toutes les créances actives. Parmi les autres institutions importantes de crédit à la consommation figuraient les caisses d'épargne et de crédit et les caisses populaires (\$4,568 millions, 14.6% du total), les sociétés de financement des ventes et de prêts à la consommation (\$2,767 millions, 8.8% du total) et les établissements de vente au détail (\$2,628 millions, 8.4% du total).

Actuellement, les institutions prêteuses — banques à charte, caisses d'épargne et de crédit et caisses populaires, sociétés de prêts à la consommation et compagnies d'assurance-vie — répondent à la majeure partie des besoins en crédit des consommateurs (87.6%). Cette situation diffère nettement de celle des années antérieures où les besoins en cette matière étaient surtout satisfaits par les grands magasins et autres établissements de détail ainsi que par les sociétés de financement des ventes, qui offraient un financement à tempérament pour l'achat d'articles ménagers et d'autres biens durables comme les voitures particulières.

18.1.3 Services

Le secteur des services englobe généralement les entreprises, commerciales et non commerciales, qui assurent un service et où la vente de biens ne constitue qu'une faible part de leur activité. Les services commerciaux sont habituellement classés en six groupes principaux: divertissements et loisirs (cinémas, salles de quilles, salles de billard et clubs de santé); services personnels (salons de coiffure pour hommes et pour femmes, blanchisseries et établissements de nettoyage à sec, laveries automatiques et cordonneries); restauration (restaurants, établissements d'aliments à emporter et autres établissements de restauration); services divers (photographie, location d'automobiles et de camions et auto-écoles); services aux entreprises (services d'avocats, de comptables, services informatiques, services de conseil, services de publicité, représentants des médias); et hébergement (hôtels, motels et camps pour touristes). Les services non commerciaux englobent les institutions religieuses, les associations commerciales et professionnelles, les groupements de bienfaisance et les organisations de services. Les services concernant l'éducation, la santé et les finances ne sont pas compris dans cette section. Les services automobile tels que les garages et autres ateliers de réparation sont pris en compte dans le commerce de détail.

Hébergement touristique. Le tableau 18.14 donne un résumé des statistiques sur les principaux services d'hébergement en 1974 et 1975. L'hébergement a rapporté en 1975 des recettes totales de \$2,571.0 millions dont la majeure partie, soit 81.6%, provenait des hôtels (\$2,097.1 millions). Les recettes déclarées par les motels s'élevaient à \$301.8 millions (11.7%), et les \$172.1 millions restants (6.7%) provenaient des maisons et cabines pour touristes, des pourvoyeurs en chasse et pêche et des terrains de camping pour tentes et roulottes. Les recettes totales englobent des postes comme les ventes de salles, d'aliments, de boissons alcooliques, de marchandises et d'autres services fournis par les entreprises d'hébergement touristique, par exemple le téléphone, les services de valet de chambre, la blanchisserie et le stationnement. Une autre ventilation des données sur l'hébergement touristique par province figure au tableau 18.15.

Industrie des aliments et boissons. Une enquête complète sur l'industrie des aliments et boissons (restaurants, traiteurs et tavernes) a été effectuée en 1976. C'était la première du genre depuis 1971; elle a indiqué des recettes totales de \$5,131.0 millions, soit une augmentation de 114.6% par rapport à 1971 (\$2,397.0 millions). Elle visait les établissements dont l'activité principale consiste à préparer et à servir des repas et des boissons, comme les restaurants ordinaires, les traiteurs, les restauroutes, les restaurants qui vendent des repas à emporter, les cantines et les tavernes. Étaient exclus les établissements possédés et exploités par des hôtels, motels et autres entreprises